



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Journalisme

de l'Université Paris-Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris-Dauphine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Journalisme

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006314

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UPD, Institut Pratique du Journalisme (IPJ), site de la rue Saint-Georges, Paris 75009. Les cours ont lieu dans les locaux du site de la porte Dauphine un jour par semaine. Les quatre autres jours, ils sont dispensés dans les locaux du site de la rue Saint-Georges (75009, Paris), où sont situées les principales ressources pédagogiques, administratives et les infrastructures techniques de l'Institut Pratique du Journalisme (IPJ).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Depuis septembre 2011, l'Institut Pratique du Journalisme (IPJ) a été intégré par décret au sein de l'Université Paris-Dauphine (UPD). La mention, qui repose pour l'instant sur une seule spécialité (*Journalisme*), constitue donc désormais un diplôme à part entière de l'université et s'appuie sur les principaux enseignements de l'ancien master *Presse et communication économique et sociale* et de l'ancien diplôme de l'Institut Pratique du Journalisme.

La mention remplit à travers sa spécialité *Journalisme* les objectifs fixés par les normes nationales et internationales qui fondent la pratique professionnelle du journalisme. Elle fait partie des 13 formations (sur une centaine existante en France) qui répondent au référentiel de la Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi des journalistes. Elle se donne pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs, les connaissances et les techniques nécessaires à la pratique du métier de journalisme en presse écrite, radio, télévision et journalisme en ligne. Elle prévoit également de créer en 2014 une deuxième spécialité qui sera orientée recherche (*Journalisme, médias et démocratie*).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les changements apportés par rapport à l'ancienne formation apparaissent en partie pertinents. La mention a certes renforcé certains de ses enseignements et elle prévoit de doubler la spécialité existante par la création d'une spécialité « recherche » - donnant suite, ainsi, à l'une des recommandations formulées par l'AERES à l'issue de la précédente vague d'évaluation (« introduire une dimension recherche dans le projet »). Cependant, le dossier de création de cette spécialité apparaît en l'état beaucoup trop vague, ôtant sa cohérence à la mention et rejaillissant de manière négative sur l'appréciation de son projet pédagogique. La très grande qualité de la spécialité existante (*Journalisme*) n'est pas remise en question. Mais plutôt que de créer une nouvelle spécialité, on peut se demander s'il ne serait pas plus judicieux d'envisager la mise en place d'un troisième parcours.

Bien qu'intégré à l'UPD depuis 2011, l'IPJ apparaît isolé du reste de l'offre de formation de l'établissement (regroupée autour d'un pôle commun « sciences des organisations et de la décision »). La mention s'appuie néanmoins sur les équipes de recherche de l'IRISSO (l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales) et du LCP (Laboratoire Communication et Politique) et bénéficie par ailleurs d'étroites relations avec les milieux socioprofessionnels du journalisme. Cet aspect apparaît d'autant plus important que la mention se positionne dans un milieu de forte concurrence en matière d'offre de formation (même si son positionnement et sa singularité, par rapport à cette concurrence, ne sont pas suffisamment explicités dans le dossier - point qui vaut également pour les deux spécialités). L'ouverture internationale de la formation reste enfin pour l'instant relativement faible.

Sur la seule base de sa spécialité existante (*Journalisme*), la mention bénéficie incontestablement d'une très forte attractivité (près de 750 candidatures en M1 pour 60 admis), d'un très haut niveau de réussite, et d'un taux de placement professionnel dans les médias particulièrement satisfaisant. Si les diplômés font l'objet d'un suivi attentif (en termes de débouchés et de développement de carrière), on aimerait cependant en savoir un peu plus sur les conditions effectives de leur travail (notamment dans les premiers temps de leur activité, qui sont aussi potentiellement les plus exposés à la précarité).

L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs de grande qualité, réputés dans leur discipline, et de professionnels issus d'un grand nombre d'entreprises médiatiques (soit environ une centaine d'enseignants et de vacataires). La mention bénéficie par ailleurs d'un appui administratif important. Les autres aspects du dossier n'appellent aucune remarque en particulier et donnent toute satisfaction. Le dossier s'avère de très bonne qualité.

- Points forts :

- Une offre de formation construite autour d'une logique progressive d'apprentissage des connaissances, des techniques et des savoir-faire indispensables à la pratique des différents métiers du journalisme.
- Une formation qui couvre l'ensemble des secteurs du journalisme (de la presse écrite à la télévision) et offre de nombreuses possibilités de spécialisation.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- Une équipe pédagogique et un encadrement administratif de qualité.
- L'accompagnement des étudiants (pendant et après la formation).

- Points faibles :

- Le projet pédagogique de la future spécialité « Recherche ».
- Un isolement institutionnel encore trop prononcé au sein de l'UPD.
- Un positionnement concurrentiel trop peu explicité.
- Des possibilités de développement ou de coopération internationale encore trop peu exploitées.
- Un volume horaire très (trop ?) élevé en M1.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Revoir le projet de création de la spécialité « Recherche » en envisageant la possibilité de l'intégrer comme un troisième parcours en adjonction des deux parcours existants (parcours spécialisation métier et parcours spécialisation thématique).
- Renforcer la cohérence de l'offre de l'IPJ au sein de l'UPD.
- Faire davantage ressortir les atouts de l'IPJ face aux formations concurrentes.



- Continuer de développer les collaborations au sein de PSL (PRES Paris Sciences et Lettres).
- Accentuer l'ouverture internationale de la formation.
- Donner des indications sur la capacité des étudiants à supporter la charge d'enseignements (notamment en M1).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Journalisme

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

UPD, Institut Pratique du Journalisme (IPJ), site de la rue Saint-Georges, Paris 75009. Les cours ont lieu dans les locaux du site de la porte Dauphine un jour par semaine. Les quatre autres jours, ils sont dispensés dans les locaux du site de la rue Saint-Georges (75009, Paris), où sont situées les principales ressources pédagogiques, administratives et les infrastructures techniques de l'IPJ.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Depuis septembre 2011, l'Institut Pratique du Journalisme (IPJ) a été intégré par décret au sein de l'UPD. La spécialité *Journalisme* constitue donc désormais un diplôme à part entière de l'université. Elle fait partie des 13 formations (sur une centaine existante en France) répondant au référentiel de la Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi des journalistes. Elle se donne pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs, les connaissances et les techniques nécessaires à la pratique du métier de journalisme en presse écrite, radio, télévision et journalisme en ligne. Elle met également l'accent sur les valeurs déontologiques liées à la profession.

- Appréciation :

La spécialité offre en l'état une formation complète aux différents métiers du journalisme. Elle repose sur une structure particulièrement cohérente et suit une ligne claire de progressivité organisée autour de trois spécialisations « métier » (journalisme écrit et médias numériques ; radio ; TV) et de trois spécialisations thématiques (économie et social ; international ; politique). Au total, 108 possibilités de profils de formation s'offrent aux étudiants, ce qui apparaît en l'occurrence assez remarquable. Le contenu des enseignements combine de manière équilibrée cours fondamentaux et professionnalisants. On peut cependant s'inquiéter du volume horaire global de cours qui apparaît particulièrement élevé (notamment en M1 : 750 heures) et de la capacité des étudiants à suivre un tel rythme (sans compter les stages qu'ils doivent accomplir en M1 et en M2).

Bien qu'isolé au sein de l'UPD, la formation s'appuie sur les équipes de recherche de l'IRISSO et du LCP et bénéficie d'étroites relations avec les milieux socioprofessionnels du journalisme. Cet aspect apparaît d'autant plus important que la spécialité se positionne dans un milieu de forte concurrence. Elle n'en génère pas moins une très forte attractivité, un très haut niveau de réussite et un taux de placement professionnel dans les médias particulièrement satisfaisant.

L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs de grande qualité et de professionnels issus d'un grand nombre d'entreprises médiatiques. Elle dispose par ailleurs d'un appui administratif important. Les autres aspects du dossier (qui se révèle dans l'ensemble de très bonne tenue) n'appellent aucune remarque en particulier et donnent toute satisfaction.

- Points forts :

- Une offre de formation construite autour d'une logique progressive d'apprentissage des connaissances, des techniques et des savoir-faire indispensables à la pratique des différents métiers du journalisme.
- Une formation qui couvre l'ensemble des secteurs du journalisme (de la presse écrite à la télévision) et offre de nombreuses possibilités de spécialisation.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- Une équipe pédagogique et un encadrement administratif de qualité.
- L'accompagnement des étudiants (pendant et après la formation).



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Continuer de développer les collaborations au sein de PSL ;
- Accentuer l'ouverture internationale de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Journalisme, médias et démocratie

- Périmètre de la spécialité :

UPD, Institut Pratique du Journalisme (IPJ), site de la rue Saint-Georges, Paris 75009.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La création de la spécialité est prévue pour 2014. Elle vise à enrichir l'offre de formation de la mention et se donne pour objectif de former des futurs chercheurs ainsi que des spécialistes des questions des rapports entre médias et démocratie. Sa création est notamment justifiée dans le dossier en regard du contexte actuel de globalisation de l'information, de développement intensif des nouvelles technologies et de redéfinition des usages politiques et sociaux des médias.

- Appréciation :

Si l'intérêt de la création d'une telle spécialité apparaît réel, le dossier s'avère problématique sur de nombreux aspects :

Si la spécialité entend former des chercheurs et des experts, elle ne semble pas opérer de distinction claire entre pratique de la recherche (guidée par un souci d'objectivité) et expertise (souvent orientée de manière normative). Il faudrait sur ce point être un peu plus précis.

Les spécificités de la formation proposées par la spécialité par rapport à la concurrence n'apparaissent pas suffisamment clairement.

Loin de la cohérence programmatique de la spécialité *Journalisme*, la spécialité *Journalisme, médias et démocratie* semble avoir été constituée à partir d'une compilation d'unités d'enseignement (UE) disponibles plus ou moins en rapport avec son contenu (il est à ce titre indiqué en toute fin de document que la maquette n'est pas nécessairement définitive).

Une seule UE est dédiée à l'apprentissage des pratiques de la recherche (UE « Méthodologie de la recherche » comportant seulement 36 heures au S3 et 12 heures au S4), ce qui semble trop peu pour permettre de former correctement des étudiants à la recherche. Le contenu même de cette UE appelle quelques remarques critiques : il ne comporte pas d'épistémologie de la recherche (seulement de l'épistémologie de la communication). Les étudiants sont censés y apprendre les techniques non directives d'entretien, mais quid des techniques directives, semi-directives, projectives ? De même, ils sont censés s'y familiariser avec l'étude du discours, mais quid de l'étude approfondie des images fixes et animées, même si des UE de sémiologie de l'image ou d'écriture sur l'image sont dispensées en M1 ?

Il est prévu que les étudiants effectuent un stage obligatoire de quatre à six mois dans un organisme de recherche, une ONG ou une institution. Mais ni les particularités de ces instances (quel organisme ? Quelle ONG ? Quelle institution ?), ni les modalités pratiques de réalisation, de rémunération, de validation du stage, ni ses objectifs ne sont précisés. Par ailleurs, l'articulation entre ce stage et l'orientation recherche apparaît de prime abord peu évidente.

La teneur des travaux de recherche que les étudiants doivent réaliser au cours de la formation n'est pas précisée.

Les ateliers professionnalisants de la spécialité *Journalisme* ne sont proposés qu'en option.

Les débouchés professionnels ne sont pas suffisamment détaillés. On peut également se demander comment l'obtention du diplôme de la spécialité est susceptible de permettre aux étudiants d'entrer dans des instances aussi difficiles d'accès que l'UNESCO, l'ONU, le Conseil de l'Europe, Amnesty International. Enfin, aussi curieux que cela puisse paraître, aucun débouché dans la recherche académique n'est mentionné.



- Points forts :
 - Une offre de formation sans doute originale dans le paysage universitaire français (peu de spécialité recherche sur le journalisme).
 - L'appui de deux laboratoires réputés (IRISSO et LCP).
 - Un personnel enseignant de qualité.
- Points faibles :
 - Le positionnement pédagogique de la spécialité reste indéterminé, entre formation à la recherche et formation à l'expertise. Or il s'agit malgré tout de deux démarches spécifiques.
 - L'orientation recherche de la spécialité n'est en l'état pas assez affirmée (une seule UE spécifique).
 - L'articulation avec le M1 n'est pas assez détaillée.
 - Les apports singuliers de la formation par rapport aux formations concurrentes ne sont pas suffisamment valorisés.
 - Les compétences acquises au cours de la formation tout comme les attendus du stage restent imprécis.
 - Le manque de clarté sur les modalités de réalisation du stage et sur son articulation avec l'orientation recherche de la spécialité.
 - Le manque de clarté sur les débouchés professionnels et sur la façon dont la formation est censée favoriser l'accès aux métiers mentionnés.
 - Aucun débouché professionnel dans la recherche académique n'est mentionné.

Recommandations pour l'établissement

Le positionnement global de la spécialité devrait être clarifié. Pour l'heure cette indétermination rend imprécis sinon confus l'ensemble des aspects de la formation (des compétences aux débouchés professionnels en passant par le stage ou la structure pédagogique de la formation).

L'orientation recherche de la spécialité devrait être renforcée, en s'adossant par exemple aux autres spécialités recherche de l'UPD ou de PSL.

L'expertise devrait être considérée comme l'un des débouchés professionnels de la formation, et non comme l'un de ses éléments constitutifs, au risque de trop grandes confusions.

L'articulation M1 et M2 devrait être revue.

On peut se demander si en définitive la spécialité n'aurait pas intérêt à être fondue sous la forme d'un troisième parcours « recherche » dans la spécialité *Journalisme*.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

REPONSE A L'EVALUATION AERES

MENTION « JOURNALISME »

En réponse aux « points faibles » mentionnés par le rapport :

- **Le projet pédagogique de la future mention recherche**

Notre réponse détaillée figure avec les remarques dans la partie consacrée à la spécialité Journalisme Médias et Démocratie.

- **Un isolement institutionnel encore trop prononcé au sein de l'UPD**

Le dossier d'évaluation a été complété douze mois après notre intégration par Décret au sein de l'université Paris-Dauphine. Nous sommes donc encore dans une phase progressive d'achèvement de l'intégration institutionnelle.

- **Un positionnement concurrentiel trop peu explicite**

Répondant à un référentiel de formation élaboré avec la profession, il est difficile d'affirmer un positionnement concurrentiel très explicite. Cependant, pour les années qui viennent, les passerelles au sein de PSL seront un axe fort de notre positionnement concurrentiel. Notre diplôme de journalisme se trouvera ainsi au cœur d'un ensemble pluridisciplinaire unique en France.

- **Des possibilités de développement et de coopération internationale encore trop peu exploitées**

C'est l'une des raisons de l'intégration d'IPJ au sein de l'UPD. Nous bâtissons actuellement des liens à l'international que nous souhaitons spécifiques et pérennes. Nous travaillons sur cette question avec le Service des Relations Internationales de Dauphine.

- **Un volume horaire très (trop ?) élevé en M1**

Nous sommes conscients de l'effort très important demandé aux étudiants, notamment lors du M1. Cela nous semble une préparation à leur futur métier, qui les amènera à devoir traiter des sujets variés. Toutefois, nous prenons acte de la remarque des évaluateurs et allons étudier les possibilités d'évolution de la maquette.

Sur la spécialité « Journalisme, médias et démocratie »

Note générale : le projet présenté est clairement en cours de développement. Ceci a été insuffisamment précisé dans le dossier présenté aux évaluateurs. C'est ce qui explique le nombre des remarques des évaluateurs. Les concepteurs de la spécialité vont prendre en compte ces remarques dans la maquette définitive de la spécialité.

- **Le positionnement pédagogique de la spécialité reste indéterminé**, entre formation et recherche et formation à l'expertise. Or il s'agit malgré tout de deux démarches spécifiques

Cette spécialité souhaite ouvrir des débouchés dans la recherche et dans l'expertise. Bien qu'il s'agisse d'une des difficultés de ce programme, c'est aussi l'une de ses spécificités.

- **L'orientation recherche n'est en l'état pas assez affirmée**

Nous en prenons acte. La maquette définitive accentuera cette orientation recherche.

- **L'articulation avec le M1 n'est pas assez détaillée**

L'objet de cette spécialité est d'être ouverte de manière très large sur son recrutement en France et à l'international. Elle n'a donc pas été conçue comme un prolongement du M1, même si les étudiants qui le souhaiteront pourront s'engager dans cette spécialité après leur première année.

- **Les apports singuliers de la formation** par rapport aux formations concurrentes ne sont pas suffisamment valorisés

La maquette définitive présentera de manière plus claire le positionnement par rapport aux formations concurrentes.

- **Les compétences acquises lors de la formation** tout comme les attendus du stage restent imprécis.

Là encore, il s'agit d'un projet en cours de développement. Ces éléments seront finalisés dans la version définitive.

- **Le manque de clarté sur modalités de réalisation du stage** et sur son articulation avec l'orientation recherche de la spécialité.

Le stage est un élément essentiel de la formation. Il est choisi en collaboration avec l'étudiant, en fonction de son projet d'orientation : expertise ou recherche. Ce stage est élaboré et encadré conjointement par le maître de stage et l'un des enseignants de la spécialité, choisi en fonction du projet de l'étudiant.

- **Le manque de clarté sur les débouchés professionnels** et sur la façon dont la formation est censée favoriser l'accès aux métiers mentionnés.

Les premières réunions du comité de pilotage avec les entreprises permettront de formaliser le lien entre la formation et les compétences attendues.

- **Aucun débouché dans la recherche académique** n'est mentionné.

Il s'agit, bien évidemment, d'une erreur lors de la rédaction. Le débouché dans la recherche académique aurait dû nécessairement être mentionné.

LE PRESIDENT

PARIS, LE 8 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Nous remercions vivement l'équipe des experts qui a procédé à l'évaluation de notre offre de formation « Master ». Nous travaillons à intégrer leurs recommandations à l'offre de formation annexée au contrat quinquennal.

I. REMARQUES GENERALES SUR L'EVALUATION DES FORMATIONS

Une procédure inachevée

1. Nous déplorons qu'il n'y ait pas eu d'échange avec les experts, à la différence de l'évaluation des centres de recherche et de celle de l'établissement. Alors que l'évaluation doit conduire à améliorer la qualité de l'offre, l'absence de tout échange affaiblit beaucoup la portée de l'exercice.

Une solution intermédiaire consisterait à instaurer une navette permettant aux experts d'adresser leurs questions à l'établissement, avant de poser les évaluations et/ou la notation définitives.

2. Beaucoup de malentendus semblent dus à la confusion entre le bilan et le projet. Ainsi, certaines formations en cours de restructuration restent évaluées en fonction du bilan de l'ancienne formation et non du projet qui vise justement à répondre à des insuffisances, ce qui est contreproductif et contraire aux objectifs affichés par l'AERES elle-même (qui demandait d'indiquer la nature de la demande : renouvellement, restructuration, création, etc.). Il avait été annoncé par ailleurs que les créations devaient être intégrées dans les dossiers mais ne seraient pas évaluées ; or, elles l'ont été (sauf sur le critère de l'insertion, signalé « np »).

Une cohérence parfois discutable

1. Il n'y a pas toujours de cohérence entre la nature des critiques apportées et la notation : le « tarif » semble variable d'une mention à l'autre ou d'une spécialité à l'autre, ce qui reflète sans doute la diversité des évaluateurs.

Par exemple, la spécialité de Master « Politique générale des organisations » (mention « Management et organisation ») a deux notes B, sur la base de deux points faibles : la répartition des ECTS par semestre et une redondance partielle avec d'autres Masters. Mais les points forts sont d'une toute autre importance : équipe pédagogique de haut niveau, deux chaires d'enseignement et de recherche en appui, adossement recherche de qualité. Quand on met en balance ces deux types d'appréciation, on peut légitimement s'interroger sur la pertinence de la notation.

Autre exemple : dans les masters professionnels, la participation des intervenants professionnels est parfois jugée trop importante, d'autres fois insuffisante, malgré des taux d'encadrement très proches et indépendamment de la qualité des professionnels.

2. Il n'est pas rare qu'un diplôme soit bien noté sur ses résultats (insertion) et mal sur le critère du projet pédagogique et/ou du pilotage. Ce pourrait être l'occasion de se demander comment un projet insuffisant ou un pilotage déficient peuvent conduire à de bons résultats. Il faudrait sans doute admettre que la conformité à un schéma préétabli sur les modes d'organisation rencontre des limites.

3. La mutualisation est fréquemment demandée, mais lorsqu'elle est effectivement pratiquée, elle n'exonère pas du reproche de redondance entre spécialités.

4. Le reproche d'insuffisance d'adossement à la recherche est parfois signalé sans que soit prise clairement en considération la nature même de la formation. La contribution des enseignants (y compris des professionnels) à la recherche, critère objectif, n'est pas vraiment prise en considération.

5. On a parfois l'impression que la difficulté de l'exercice d'évaluation conduit à une sorte de repli sur l'application d'une grille (une « check-list ») censée objectiver le jugement mais qui ne pondère pas l'importance respective de chaque critère.

II. SUR LES MASTERS

Nous retenons de l'évaluation un certain nombre d'enseignements :

- Le défaut de renseignement du dossier reste la première cause de pénalisation par l'expert.
- S'agissant des mentions, les dispositifs d'aide aux étudiants et la qualité de l'insertion sont largement positifs par les experts, en revanche nous sommes interpellés sur les critères du projet pédagogique (cf. infra) et plus encore du pilotage.
- Pour les spécialités, leur nombre et leur diversité rendent vain d'en tirer des conclusions générales.
- Chacune des mentions et spécialités sont invitées à prendre en compte sans délai les points faibles et les recommandations.
- Quant à nos procédures internes concernant l'évaluation d'une part, le pilotage pédagogique d'autre part, elles sont jugées trop informelles. Cela ne signifie pas qu'elles

soient inefficaces, mais il convient de formaliser ces procédures pour les rendre plus visibles.

Comme l'indique notre document de politique de formation remis à l'AERES, notre offre de formation obéit à la construction suivante :

- Les « Masters of science » (quel que soit leur statut juridique) : les deux premiers semestres sont organisés autour d'une « majeure » (la mention), ils débouchent sur une spécialisation au cours des deux derniers semestres. Dans certains Masters, la sélection s'opère dès la première année (« Management » et « Financial Markets » par exemple).
- Les « Masters de spécialité » : largement ouverts à l'entrée directe en M2, ainsi qu'à des étudiants déjà titulaires d'un M2 ou en formation continue, ils sont plutôt tournés vers des secteurs d'activité : le Master de gestion des organisations culturelles, ou celui de management de l'immobilier en sont deux exemples.
- Les MBA : Executive MBA, MBA Ressources humaines, MBA Santé, etc.

Il nous semble que le format de l'évaluation n'est pas pleinement adapté à la prise en compte de cette diversité.

Sur le statut des diplômes DGE-DN

Environ 40 % des formations sont des DGE. La reconnaissance du grade de Master justifie légitimement une évaluation. Néanmoins, alors même que les DGE ont aussi pour fonction d'autoriser des formations spécifiques et innovantes, généralement axées sur des métiers ou des débouchés ciblés, on est en droit de se demander si cette évaluation doit répondre à la même grille d'évaluation que les diplômes nationaux, notamment sur le niveau de sélection (M1 ou M2), la structuration en mention/spécialités, l'intégration M1-M2 quitte à sous-estimer dans l'évaluation générale la qualité de l'encadrement ou l'insertion professionnelle.

Sur le rattachement forcé de toute spécialité à une mention

En imposant le rattachement de tout M2 à une mention comportant un M1, l'AERES exclut de facto les Masters de spécialité sur un an. Il contraint à opérer des rattachements forcés qui pénalisent l'évaluation de la cohérence des mentions. Il a conduit à une appréciation sévère du « projet pédagogique » ou du pilotage des mentions, malgré leur efficacité en termes d'insertion professionnelle.

C'est aussi ce qui a conduit à une notation dégradée et inappropriée de la mention Management et organisation. L'impression de dispersion que peut dégager cette mention au regard de la doctrine a pesé en retour sur l'évaluation de certaines spécialités de cette mention, dont la qualité et l'utilité sont pourtant avérées.

La réalité est que nous offrons des Masters de spécialité au niveau M2, recrutant des étudiants titulaires d'un M1 ou d'un M2, en formation initiale ou continue, attractifs pour les étudiants comme pour les employeurs. Quelle serait la bonne raison d'y renoncer ?

La rigidité de l'approche par Mention est particulièrement inadaptée pour les Masters en formation continue dont les étudiants sont en reprise d'études sur un an.

Plus fondamentalement, cette approche est incohérente avec l'ouverture des M2 à :

- Des étudiants venant de différentes mentions, comme cela semble recommandé. Ainsi, à propos de la spécialité « Management financier de l'entreprise », l'expert note parmi les points faibles : « *spécialité qui n'est actuellement accessible qu'aux étudiants du M1 de la mention* ». Faut-il alors rattacher cette spécialité à plusieurs mentions ?
- Des étudiants internationaux ayant suivi un Bachelor en 4 ans et qui ne reprendront pas un Master en deux ans.

Sur l'ouverture des spécialités à des étudiants extérieurs

La doctrine de la mention est à la source de plusieurs appréciations des experts sur l'insuffisance du nombre d'étudiants en M2 issus du M1 de la mention. Cette appréciation se fonde sur un pourcentage. Or, le caractère de "pyramide inversée" nous permet à la fois d'accueillir en M2 tous nos étudiants de M1 dans leur domaine, même s'ils n'accèdent pas tous à la spécialité ayant leur préférence, et d'accueillir un nombre élevé d'étudiants extérieurs ce qui fait baisser mécaniquement le taux des étudiants issus du M1, sans préjudice pour les étudiants ayant suivi un cursus de Master complet. Un indicateur de type "pourcentage d'étudiants issus de M1 accédant à un M2 de la mention" serait plus pertinent.

Il n'est pas anodin que les textes en vigueur maintiennent une sélection entre le M1 et le M2 et non à l'entrée du M1. Quel en est le sens ?

- Soit il s'agit de fermer la porte du M2 aux « mauvais étudiants » de M1 : ce n'est ni logique de la mention, et ce n'est pas notre choix, ni celle de l'AERES sur laquelle nous sommes évalués.
- Soit il s'agit de laisser ouverte l'entrée des M2 à des candidats extérieurs, et c'est ce que nous pratiquons : cette ouverture est pleinement justifiée par les avantages associés à la constitution d'un public mixte et apprécié par le marché du travail. Mais alors le degré d'ouverture n'est qu'une question de curseur et ne devrait pas être transformé en critère d'évaluation discriminant.

Nous relevons aussi des appréciations paradoxales à ce sujet. Ainsi, pour la spécialité « Economie de la santé », l'expert note parmi les points forts la présence d'un « *effectif et approche pluridisciplinaire* » (donc l'ouverture) et parmi les points faibles l'insuffisance des effectifs en provenance du M1 et de Dauphine. On en déduit qu'il faut « ouvrir », mais pas trop : quelle est la mesure ?

Quant à la spécialité « Economie et gestion des établissements de santé », l'expert se réjouit que *«cette spécialité est la seule à accueillir en majorité des étudiants issus du M1.»*, mais il ajoute que, dans le dossier, *«Il est simplement fait mention que le nombre de candidatures était de 80 lors de la dernière année pour un taux de sélection de 50%. Il est possible de se demander si le vivier d'étudiants est suffisamment important pour une ouverture en formation initiale et par apprentissage.»* D'un côté, on se félicite que le M2 recrute en M1, de l'autre on déplore que le taux de sélectivité ne soit que de 50% : là encore, existe-t-il une jauge ?

Telles sont les observations générales dont nous souhaitons vous faire part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L Batsch'.

Laurent BATSCH